

CALENDRIER PREVISIONNEL

Du mouvement 2022

Ci-dessous, un récapitulatif des grandes étapes du mouvement départemental 2022.

Périodes	Actions
Du 13 avril (à midi) au 11 mai 2022 inclus	Ouverture du serveur
Le 9 mai 2022 midi	Date limite de retour des candidatures : <ul style="list-style-type: none"> - pour les postes à profil - pour les fonctions de PEMF
A partir du 12 mai 2022	Envoi des accusés-réceptions du mouvement
Le 17 mai 2022 midi	Date limite de retour des accusés-réceptions de la participation au mouvement.
Du 21 mai au 3 juin 2022 inclus	Communication des barèmes et période de demande de modification des barèmes.
A partir du 8 juin 2022	Communication des résultats du mouvement principal.
Fin juin/début juillet 2022	Affectations phase d'ajustement de juin Affectations des PE stagiaires
Début septembre 2022 (à l'issue des opérations de carte scolaire)	Affectations phase d'ajustement de septembre.

Ce calendrier non-exhaustif est susceptible d'être modifié.